



Luxembourg, le 4 août 2020

Lettre circulaire

aux administrations communales et aux syndicats de communes à vocation sportive

Objet : Digitalisation du calendrier sport-loisir

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par la présente, je tiens à attirer votre attention sur le lancement d'une version digitale du traditionnel calendrier du sport-loisir édité par le ministère des Sports.

Ce logiciel vise à rassembler les offres de sport-loisir non commerciales proposées au Grand-Duché de Luxembourg et à les rendre accessible au grand public. Dans le souci d'assurer la qualité et la fiabilité des données, ce recueil digital peut être alimenté par les administrations du secteur communal, les fédérations agréées, les clubs sportifs affiliés ainsi que par toute autre association à vocation sportive.

Dans ce contexte, je vous encourage à faire créer dès à présent un compte dédié à votre administration sur le site www.beactive.lu et à faire enregistrer les activités à titre de sport-loisir.

Je joins en annexe un guide d'utilisation contenant toutes les informations nécessaires vous permettant de faire les démarches appropriées.

En outre, je vous prie de bien vouloir faire suivre la lettre ci-jointe et le guide d'utilisation à toutes les associations sportives ayant leur siège dans votre commune et offrant des activités à titre de sport-loisir.

Les agents de la Division du sport-loisir du ministère des Sports sont à votre disposition par courriel à spolo@sp.etat.lu ou par téléphone au 247-83426 pour toutes informations supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Sports

Dan Kersch